

JEUDI, 25.

A 3 heures de l'après-midi, confessions jusqu'à six heures.

A 7 heures du soir, prière, allocution préparatoire à la fête, salut du Très-Saint-Sacrement.

MERCREDI, 26.

*Matin.*

Messes basses à toutes les heures depuis 5 heures jusqu'à 10 heures.

A 10 heures, grand'messe solennelle. Sermon par le Révérend Père prédicateur de la retraite.

Après la messe, vénération des reliques de sainte Anne.

*Soir.*

A 4 heures, vêpres et salut du Saint-Sacrement.

Nous engageons tous les fidèles serviteurs de sainte Anne à se préparer par une neuvaine à célébrer sa fête.

Que l'on vienne en grand nombre pendant l'octave de la fête de notre bonne et sainte patronne lui offrir l'hommage d'un cœur dévoué, et recevoir de ses mains maternelles les grâces dont elle est la généreuse dispensatrice.

Venez, pieux pèlerins, mais n'oubliez pas qu'un pèlerinage est un voyage de piété et de pénitence entrepris dans une pensée religieuse, soit pour remercier d'une grâce obtenue, soit pour implorer quelque faveur particulière. Pour que ce voyage soit agréable à Dieu et utile à votre âme, évitez avec soin ce qui porterait à la dissipation et serait pour les autres un sujet de mauvais exemple. Que la prière, le chant des hymnes et des cantiques vous tiennent dans un pieux recueillement, réveillent en vous de saintes pensées et vous préparent à faire une bonne confession et une fervente communion.